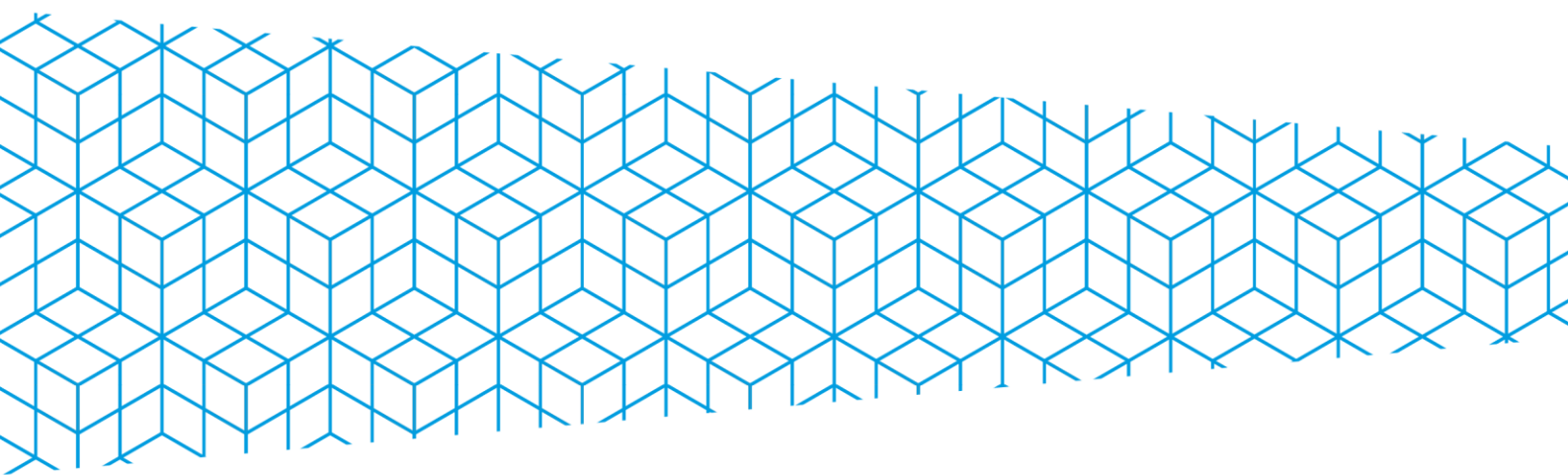


UE Professionnelle – Avocat

Responsable de l'UE :
Dimitri MEILLON



Présentation :

Cette unité de professionnalisation débute par un enseignement théorique de 10h accès sur le cadre législatif et réglementaire de la profession ainsi que sur les principes essentiels de la déontologie. Cet enseignement assuré par Monsieur Dimitri Meillon, cet enseignement est complété par 4 séances de TD assurées par 4 avocats représentatifs de type de cabinets différents (Droit de la famille, Droit des affaires, Droit social et Droit public).

Au programme :

6 cours (10h30) :

5 travaux pratiques (7h30) :

Stage obligatoire : (2 semaines)

Immersion au sein d'un des cabinets d'avocats partenaires de l'UE pro.

Le stage est attribué par la Faculté selon les disponibilités des partenaires.

Les dates sont fixées pendant les périodes définies par la Faculté

(période de vacances universitaire : deux semaines en juin)

Consignes d'examens :

L'UE avocat est sanctionnée par un examen final qui se déroule sous la forme d'un oral portant sur le cours dispensé par Monsieur Meillon et sur les séances de travaux dirigés. Le passage oral durera 10 minutes pendant lesquelles l'étudiant devra exposer ses connaissances sur le sujet attribué puis répondre aux questions posées par l'examineur.

Candidature – E-candidat DU – Sept à Oct :

L'UE Pro est ouverte **uniquement à certains parcours de Masters 1** (voir liste ci-jointe).

Contact : Pauline CERF
pauline.cerf@-bordeaux.fr